



Pour publication immédiate : 19/04/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES MESURES DÉCISIVES POUR GARANTIR LA COUVERTURE D'ASSURANCE POUR LES TRAITEMENTS DE L'INFERTILITÉ QUELS QUE SOIENT L'ORIENTATION SEXUELLE OU L'ÉTAT MATRIMONIAL

La lettre circulaire adressée aux compagnies d'assurance clarifie le fait que toutes les femmes, quels que soient leur orientation sexuelle ou leur état matrimonial ont le droit de bénéficier d'une couverture pour le traitement de l'infertilité

La lettre circulaire est disponible [ici](#)

Renforce les mesures complètes du Gouverneur visant à soutenir la santé et les droits reproductifs à New York

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que les assurances santé ont la responsabilité, en vertu de la Loi sur les assurances de New York (New York Insurance Law), de couvrir le traitement de l'infertilité de toutes les personnes quels que soient leur orientation sexuelle ou leur état matrimonial. Cette annonce renforce les mesures complètes du Gouverneur visant à soutenir la santé et les droits reproductifs des femmes de New York, y compris les propositions de réglementations récentes obligeant les assurances à prendre en charge les contraceptifs et les avortements nécessaires sur le plan médical, et une proposition visant à codifier l'arrêt *Roe v. Wade* dans la Constitution de l'État de New York.

La définition actuelle de l'infertilité donnée par la Société américaine de médecine reproductive (American Society for Reproductive Medicine) n'établit pas de distinction entre les personnes hétérosexuelles en couple ou mariées, les personnes homosexuelles en couple ou mariées, les célibataires ou les individus en fonction de leur identité sexuelle. Les nouvelles [directives](#) distribuées aux compagnies d'assurance obligent spécifiquement les assurances santé à couvrir les traitements de l'infertilité pour tous les New-Yorkais assurés, quels que soient leur orientation sexuelle ou leur état matrimonial.

« À New York, nous sommes fermement convaincus que toute personne, peu importe qui elle est, mérite le droit de contrôler son propre corps et de prendre ses propres décisions en matière de santé reproductive », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Toutes les femmes qui souhaitent avoir un enfant ont le droit de bénéficier d'une assurance couvrant le traitement de l'infertilité quels que soient leur orientation sexuelle ou leur état matrimonial, de même que toutes les femmes ont le droit à la

liberté de choix en matière de procréation et de décider si et quand elles souhaitent fonder une famille, et New York protégera et préservera toujours ces droits. »

La lettre circulaire d'aujourd'hui constitue la prochaine étape de la série de mesures de grande envergure dirigées par le Gouverneur Cuomo en vue de soutenir la santé et les droits reproductifs des femmes, notamment en améliorant l'accès au dépistage du cancer du sein et à la couverture d'assurance santé dans le cadre d'une [législation](#) novatrice qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 ; en [s'assurant](#) que l'ensemble des services d'avortement nécessaires sur le plan médical soient pris en charge par les polices d'assurance santé sans partage des coûts ; et en fournissant des contraceptifs aux femmes, sans quote-part ou franchise, dans des quantités correspondant à plus d'un mois d'utilisation à la fois.

La Directrice des services financiers, Maria T. Vullo, a déclaré : « La définition de l'infertilité n'établit pas de distinction entre les personnes hétérosexuelles en couple ou mariées, les personnes homosexuelles en couple ou mariées, ou les célibataires ou les individus en fonction de leur identité sexuelle. Si une personne correspond à la définition de l'infertilité ou remplit autrement les conditions pour bénéficier d'une couverture, la compagnie doit offrir une couverture quels que soient l'orientation sexuelle, l'état matrimonial ou l'identité sexuelle. »

De plus, les orientations fournies aujourd'hui par le Département des services financiers (Department of Financial Services, DFS) rappellent aux assureurs que, comme la définition de l'infertilité permet à un prestataire de fournir un traitement avant 12 mois, un traitement plus précoce peut être justifié pour les personnes dans une relation homosexuelle ou les personnes célibataires.

Ces initiatives font partie d'une série de mesures prises par le Gouverneur Cuomo pour défendre les droits des femmes, connues sous le nom de « Promesse de l'État de New York aux femmes : Toujours plus haut » (New York's Promise to Women: Ever Upward). Rien qu'au cours de ces deux dernières années, le Gouverneur a signé une loi pour lutter contre les agressions sexuelles dans les campus universitaires par le biais de la loi Enough is Enough ; pour empêcher le harcèlement sexuel sur le lieu de travail quelle que soit la taille de l'entreprise qui emploie ; mettre fin à la discrimination fondée sur la grossesse ; créer le programme de congés familiaux payés le plus long et le plus complet du pays ; et augmenter le salaire minimum à 15 dollars de l'heure. Pour en savoir plus sur la promesse de l'État de New York aux femmes, veuillez cliquer [ici](#).

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418